

GÈNRE SIXIÈME.

PLAIES ENVENIMÉES.

Ces plaies diffèrent essentiellement de toutes les autres maladies du même ordre, en ce que la cause vulnérante introduit dans la blessure une matière vénéneuse, ou la dépose à sa surface. Ce sont les plaies le plus souvent contuses par morsure, compliquées de la présence d'un principe irritant, dont l'action sur les parties divisées devient la cause des accidens les plus graves et les plus funestes. Toutes les plaies de ce genre, semblables entre elles par cette complication, se ressemblent encore par la méthode de leur traitement, qui se réduit toujours, et, dans tous les cas, à l'application locale des caustiques plus ou moins énergiques, et à l'administration intérieure des cordiaux et des toniques. Les causes variées des plaies envenimées, en établissent autant d'espèces que nous allons successivement exposer.

A. Les piqûres faites avec la pointe d'un scalpel imprégné d'un liquide venimeux, celles, par exemple, auxquelles sont fréquemment exposés les étudiants qui se livrent aux dissections sur des cadavres dont la putréfaction est fort avancée, peuvent être mises au nombre des plaies envenimées. Souvent, néanmoins, elles n'entraînent aucun accident à leur suite : lorsque le blessé est fort et vigoureux, un petit bouton inflammatoire se

développe dans l'endroit même de la piqûre, la suppuration qui termine cette inflammation dénature et entraîne avec elle la matière irritante dont la pointe du scalpel étoit imprégnée; mais dans les cas où la piqûre est faite à un jeune homme affoibli par des excès de travail, de jouissances, ou par une maladie antécédente, fréquemment aucun symptôme local ne se manifeste; au bout de vingt-quatre ou trente-six heures, plus tôt ou plus tard, les glandes de l'aisselle s'engorgent; un phlegmon douloureux se développe dans cet endroit. La plaie se rouvre consécutivement, les environs sont atteints d'une inflammation peu active, la main offre un gonflement moins inflammatoire qu'œdémateux; des envies de vomir ou nausées surviennent avec prostration des forces, petitesse et accélération du pouls; tous les signes de la fièvre adynamique se déclarent; et si, loin de recourir aux fortifiants, évidemment indiqués en pareil cas, on met la méthode évacuante en usage, le malade meurt au bout d'un temps très-court. L'auteur de cet ouvrage, en se livrant aux préparations anatomiques, s'est fait plusieurs fois impunément de semblables piqûres. Chez les individus robustes, le mouvement excentrique domine, et la nature résiste avec énergie à l'introduction des venins.

Les piqûres faites en disséquant les cadavres d'individus morts avec des maladies contagieuses, et dans lesquelles on soupçonne l'existence d'un

virus résidant dans la masse des humeurs, ne communiquent pas l'infection. Sans doute que l'activité de ces sortes de poisons animaux auxquels la maladie vénérienne et autres doivent leur naissance, s'éteint avec la vie.

Dans toutes les piqûres dont il est question, il est prudent de cautériser sur-le-champ la petite plaie avec un grain de potasse caustique, ou de muriate d'antimoine liquide; en joignant à cette précaution l'usage des toniques, comme le bon vin et l'évacuation des premières voies, s'il existe quelque embarras gastrique.

B. Dans les piqûres des insectes venimeux, comme l'abeille, la douleur dépend moins de l'aiguillon que l'animal enfonce et laisse dans la plaie, que du venin qu'il y dépose. En effet, les expériences de M. le professeur Duméril prouvent qu'en retranchant la vessie placée à la base de l'aiguillon, on l'introduit sous la peau sans douleur. L'aiguillon porte à sa base une espèce de vessie, sorte de réservoir où le venin s'amasse pour couler le long du dard dès l'instant où celui-ci s'introduit. On ne connoît point encore la nature de cette liqueur vénéneuse. Elle n'est ni acide, ni alcaline; déposée sur les surfaces muqueuses, et même sur la conjonctive, elle ne produit aucune sensation désagréable, et cause au contraire une vive douleur au moment où on l'introduit dans les chairs, en les piquant avec une aiguille qui s'en trouve imprégnée. L'huile, le miel, l'ammo-

niaque, l'alcool, le suc de plantin, la salive, l'urine, ne paroissent point capables de neutraliser le venin, et de calmer la douleur actuelle qui résulte de la piqûre.

Lors donc qu'une personne a été mordue par une ou plusieurs abeilles, après avoir retiré l'aiguillon, en ayant soin de couper auparavant la base à laquelle tient la poche pleine de venin, avec des ciseaux, de crainte que cette vessie contractile ne se vide complètement, et ne fasse couler une plus grande quantité de liquide dans la piqûre, on doit plonger la partie blessée dans un bain à la glace, l'envelopper de compresses trempées dans des liqueurs calmantes et répercussives, suivre en un mot la méthode antiphlogistique, l'expérience prouvant qu'il n'existe aucun spécifique contre ces sortes de piqûres. Le persil écrasé, la compression, et tous les autres moyens agissent à la manière des médicamens résolutifs.

Lorsque l'aiguillon de ces insectes rencontre un filet nerveux, les douleurs les plus vives résultent de cette blessure. Madame *** fut piquée par un frelon sur le dos du doigt médius de la main gauche. La douleur fut si vive, qu'au même instant, c'est-à-dire, en moins de quelques secondes, le corps entier se tuméfia, la peau devint généralement rouge et boutonneuse, une fièvre ardente se développa. Le professeur Cabanis survint au milieu de l'effroi que causoit une manifestation si rapide des symptômes les plus alarmans; il fit

plonger la main blessée dans un bain huileux où l'on mit dissoudre de l'opium et de la thériaque, puis l'enveloppa de compresses trempées dans la même liqueur; il administra en même temps la thériaque à l'intérieur. En quelques heures, la fièvre, la rougeur et le gonflement disparurent; la main gauche resta plus long-temps malade: néanmoins, au quatrième jour, rien ne subsistoit d'un si grand désordre, qu'un petit point noir dans l'endroit de la piqure.

C. De tout les reptiles venimeux de l'Europe, il n'en est pas dont la morsure soit aussi dangereuse que celle de la vipère. Sa mâchoire supérieure est garnie de deux dents mobiles, très-aiguës vers la pointe, cannelées suivant leur longueur, et garnies, vers leur racine, d'une vésicule pleine d'une liqueur vénéneuse. Ce poison coule le long de la rainure des dents, lorsque l'animal irrité les redresse et les enfonce dans la partie soumise à sa morsure. Le danger de cette morsure est relatif à la colère dont le reptile est animé; car, serrant avec plus de force, il exprime mieux le venin, et en distille une plus grande quantité dans la plaie. Il est aussi plus ou moins grand, suivant le temps qui s'est écoulé depuis que le reptile n'a vidé ses vésicules par aucune morsure. Si, quelque temps ou quelques jours auparavant, cette évacuation a eu lieu, la quantité de venin est moindre, et son activité également moins forte. La grosseur de l'animal qui l'éprouve, et le degré de frayeur que lui cause cette blessure,

la rendent aussi plus ou moins grave. Les expériences de Fontana ont appris que la morsure d'une seule vipère suffit pour tuer une souris, un pigeon, ou tout autre animal d'un petit volume; il en faudroit plusieurs pour causer la mort d'un homme, et un plus grand nombre encore, pour faire périr un bœuf; et quelle que soit la masse de l'animal, le péril est plus grand, s'il est effrayé par l'atteinte du reptile; l'affoiblissement que cette terreur produit, facilitant singulièrement l'action du principe délétère. Un chien piqué à l'improviste l'est bien moins gravement, toutes choses égales d'ailleurs, que s'il s'est débattu avec le reptile dont l'aspect le frappe d'une terreur plus ou moins profonde.

La gravité de la morsure de la vipère dépend moins du déchirement qu'éprouvent les parties, déchirement que la forme des dents rend néanmoins assez considérable, que de l'espèce d'inoculation vénéneuse dont elle est accompagnée. Les accidens qui en résultent se développent presque sur-le-champ. Le blessé éprouve une douleur vive, le gonflement inflammatoire survient rapidement, et tend à la gangrène qu'annoncent des taches livides. Des maux de cœur, avec foiblesse et vertiges, annoncent l'impression générale résultante de la présence du virus, non point que celui-ci coagule le sang dans les vaisseaux, comme l'établit Fontana sur des expériences illusoires, mais par l'action spéciale dont il jouit, comme tous les autres poisons, sur le principe de la sensibilité. Faire couler

dans la plaie quelques gouttes de muriate d'antimoine liquide, y porter ce caustique à l'aide d'un petit pinceau, lorsqu'elle est un peu profonde; l'agrandir par des incisions, lorsque la cautérisation du fond n'est pas facile; frotter les environs avec un mélange d'huile d'olive et d'ammoniaque, ou même tenir la partie plongée dans un bain huileux; administrer les cordiaux; mêler aux boissons quelques gouttes d'ammoniaque: telle est la méthode la plus sûre pour prévenir les effets de la piqure des vipères.

L'ablation de la partie mordue est un moyen violent, tout au plus proposable quand c'est à l'extrémité des doigts ou des orteils que la morsure a été faite. La ligature, usitée chez les anciens, est un moyen sûr, mais très-douloureux, parce qu'elle n'empêche l'absorption du virus et l'infection générale, qu'autant qu'elle est serrée au point de suspendre le cours des liquides. C'est cependant le moyen qu'employa Ambroise Paré. Accompagnant à Montpellier le roi Charles ix, il visita un apothicaire, chez lequel il fut mordu par une vipère au bout du doigt index. La douleur qu'il ressentit sur-le-champ fut extrême, il fit une forte ligature au-dessous de la plaie, lava celle-ci avec de la thériaque délayée dans de l'eau-de-vie, et guérit au bout de peu de jours.

L'essentiel, dans ce traitement, est la prompte application des remèdes. Il faut prévenir l'introduction du venin; cela est beaucoup plus sûr que

d'en neutraliser l'action, lorsque déjà ses effets s'étendent à toute l'économie.

La morsure de la vipère, négligée, est rarement mortelle; les suites en sont seulement plus graves et plus durables. L'huile d'olive, l'alkali volatil, ont, dans plusieurs cas, suffi seuls à sa curation. La Société royale de Londres, et le célèbre Bernard de Jussieu, ont proposé ces deux remèdes comme spécifiques; et parmi les exemples qui constatent leur efficacité, on cite encore celui de ce marchand de vipères qui bravoit leurs morsures, et se contentoit de baigner dans l'huile d'olive la partie mordue, en même temps qu'il buvoit plusieurs onces de la même liqueur; et l'histoire non moins intéressante d'un étudiant en botanique, qui fut piqué dans une herborisation: manquant de tout autre remède, Jussieu versa quelques gouttes d'eau de Luce dans la blessure, et lui fit prendre dans un verre d'eau une cuillerée à café du même liquide. Or, l'eau de Luce n'est que de l'alkali volatil auquel est mêlée une petite quantité d'huile de succin.

La vipère commune est le reptile le plus dangereux de nos contrées; son venin perd sa force durant la stupeur qui le saisit aux premiers froids de l'hiver: il devient également moins actif dans les pays du nord. Son énergie augmente au contraire pendant l'été et dans les pays plus chauds; mais jamais cette activité vénéneuse n'égale celle des serpens qui habitent les contrées brûlantes de

l'Afrique et de l'Amérique. La prompte cautérisation de la partie mordue, et l'administration des spiritueux et de l'ammoniaque, à forte dose, sont la seule ressource contre leurs horribles morsures. Dans la cautérisation de la partie mordue, on ne sauroit aller trop profondément, en ménageant toutefois les vaisseaux et les nerfs dont la lésion seroit dangereuse: le beurre d'antimoine, ou même le cautère actuel, doivent être préférés à tous les autres; son action est plus rapide, plus énergique; il est plus propre à décomposer le venin, et à en prévenir l'introduction.

D. Quelque redoutables que puissent être les morsures des serpens d'Afrique, quoiqu'en peu d'heures, et même au bout de quelques instans, la partie blessée soit frappée de stupeur et de lividité, et que bientôt le froid de la mort gagne et se fasse sentir dans la région du cœur, ces plaies doivent encore inspirer moins d'effroi que les morsures des animaux enragés. En effet, dans cet état de stupeur et d'insensibilité où se trouve plongé l'individu mordu par le reptile, les approches de la mort sont moins douloureuses. C'est au contraire au milieu des douleurs les plus intolérables et des convulsions les plus effrayantes; c'est en offrant le spectacle le plus déchirant et le plus affreux, qu'expire l'homme auquel la morsure d'un animal a communiqué la rage.

Le principe de cette maladie terrible réside exclusivement dans la salive; elle survient sponta-

nément chez les animaux; et le chien, le loup, le chat, y sont les plus exposés. Plusieurs faits authentiques (1) ne permettent pas de douter que l'homme ne soit également susceptible de la rage spontanée; dans le plus grand nombre des cas, néanmoins, elle lui est communiquée par la morsure d'un chien ou de tout autre animal. Elle se développe chez ces derniers durant les grandes chaleurs de l'été, ou pendant les froids les plus rigoureux; le plus souvent le défaut de boisson paroît la produire; il est probable qu'elle naît aussi chez l'homme du tourment de la soif, porté au dernier degré. Le chien enragé, d'abord inquiet et taciturne, regarde d'un air égaré ceux auxquels auparavant il prodiguoit des caresses; il refuse les alimens, et s'éloigne surtout précipitamment à l'aspect d'un liquide. Bientôt cette répugnance se change en une véritable horreur pour les boissons, pour les corps polis et brillans, qui peuvent réveiller l'idée d'un fluide. Il quitte alors la maison de son maître, le méconnoît, le mord lui-même, se jette furieux sur tout ce qu'il rencontre, et sème sur ses pas l'épouvante et la désolation. Ses oreilles et sa queue sont basses et pendantes, une bave écumeuse inonde sa gueule enflammée, et lorsqu'il n'est pas mis à mort, épuisé de lassitude, il succombe à la rage au bout de

(1) Voyez Mémoires de la Société royale de Médecine, pour l'année 1783, seconde partie.

deux ou trois jours. Le tableau de la rage confirmée chez l'homme se compose de traits fort analogues; d'abord triste et morose, inquiet de la morsure qu'il a essuyée depuis quelques jours, un serrement spasmodique de la gorge lui rend la déglutition des boissons douloureuse, le dégoût des liquides se change en horreur, l'envie de mordre se fait sentir, d'abord assez modérée pour qu'on ait vu des enragés avertir leurs proches de s'enfuir. Mais bientôt furieux et complètement aliénés, ils cherchent à assouvir leur rage sur tout ce qui s'offre à leur vue. Les yeux sont rouges et étincelans, la figure animée, la sueur inonde le visage, tout le corps est agité par les convulsions, et le malade meurt en cherchant à se dégager des liens dont on le charge pour le contenir.

Il ne faut rien moins que l'ensemble de tous ces symptômes pour caractériser la rage. La seule horreur des liquides ne suffit pas pour établir son existence; en effet, on a observé cette hydrophobie dans certaines affections nerveuses, et dans des maux de gorge gangréneux. L'envie de mordre n'en est pas non plus le signe pathognomonique ou essentiel, puisque des affamés et des maniaques sont tourmentés par cette envie, et tournent quelquefois contre eux-mêmes leurs dents homicides. Mais la réunion de l'horreur des liquides et de l'envie de mordre à l'état écumeux de la bouche et à l'agitation convulsive, ne laissent aucun doute sur la véritable nature de la rage. Il est très-im-

portant de prononcer avec certitude dans une maladie qui requiert la prompte application des remèdes les plus actifs et les plus douloureux. C'est pour avoir cru trop légèrement à l'existence de la rage, que plusieurs médecins ont pensé avoir réussi à la prévenir, ou même à en obtenir la guérison, lorsqu'elle étoit déclarée. Aucun fait certain ne constate cependant la possibilité de cette guérison dans la rage bien confirmée.

L'ouverture du cadavre des personnes qui meurent de la rage n'a rien appris d'important sur le siège essentiel de la maladie; le pharynx a été trouvé, chez quelques-uns, dans un état d'inflammation; chez d'autres, il étoit frappé de gangrène; chez plusieurs, il n'offroit aucune lésion. Il en est de même des enveloppes membraneuses du cerveau et de la moelle de l'épine, de ces organes eux-mêmes, et de quelques autres parties, dont l'état de phlogose ou d'infiltration n'a point été observé dans un assez grand nombre de cas, pour qu'on puisse noter ces altérations comme cause ou comme effet constant de la maladie. C'est dans la salive que réside exclusivement le venin de la rage. Des hommes se sont nourris sans danger avec la chair de bœuf et de cochon enragés; et lorsqu'un animal mord en quelques minutes un grand nombre de personnes, de manière qu'il épuise la bave venimeuse sur les premières, les autres n'essuient que des plaies contuses ordinaires: lorsque la morsure a lieu dans une partie recouverte

par des vêtemens épais que la dent de l'animal ne peut complètement déchirer, la blessure n'entraîne d'autre accident à sa suite que ceux inséparables d'un tiraillement et d'une contusion considérables. Dans les cas où la peau n'est point entamée, la contagion n'a pas lieu. Il est néanmoins probable que le seul contact pourroit être dangereux dans les endroits où l'épiderme est mince et habituellement humide, comme aux bords libres des lèvres; peut-être, comme le venin de la vipère, qu'il surpasse cependant beaucoup en activité, celui de la rage pourroit-il être avalé impunément: il n'est point au reste sûr que le seul intérêt de la curiosité ait engagé quelqu'un à tenter cette périlleuse expérience. Elle est sans danger pour les animaux, comme l'a prouvé une suite d'essais tentés à l'École vétérinaire d'Alfort. Des chiens ont mangé impunément du pain souillé par la bave d'autres chiens atteints de la rage. On a également expérimenté que les herbivores sont susceptibles de devenir enragés, mais incapables de transmettre la contagion par leur morsure. Enfin on n'a pas d'exemple bien avéré qu'un hydrophobe ait mordu un autre homme et lui ait communiqué la maladie.

Le principe de la rage une fois introduit dans nos humeurs, peut rester long-temps assoupi, et ne manifester sa présence par aucun signe. La morsure se couvre d'une cicatrice; mais au bout de six, huit, dix, quinze, vingt jours, un ou plu-

sieurs mois, des douleurs dans la partie mordue annoncent la présence de cet hôte formidable; à ce phénomène local se joint un sentiment de fatigue et d'anxiété, précurseur certain de la maladie; le sommeil est inquiet, et troublé par des rêves effrayans; le malade est frappé d'une mélancolie involontaire; le développement de la rage paroît accéléré chez les jeunes gens pendant les chaleurs de l'été, et dans les cas où les morsures de l'animal ont été faites au visage, au voisinage des glandes salivaires, sur des parties nues, et que ces morsures ont été plus multipliées. Sauvages rapporte dans sa dissertation sur la rage, une histoire qui prouve combien le virus hydrophobique peut rester long-temps sans manifester son existence, et de quel pouvoir jouissent les affections de l'âme, pour hâter ou même produire son développement. Deux frères sont mordus, comme ils travailloient ensemble dans une vigne; la plaie se cicatrise: l'un d'eux part pour les pays lointains, y reste plusieurs années, et revient dans sa patrie. Quelque temps après son retour, il apprend que la mort de son frère avoit suivi de près son départ, et qu'elle avoit été causée par la rage. Vivement frappé du danger qu'il avoit partagé, cet homme devient inquiet et sombre; des signes d'hydrophobie se déclarent au milieu de la mélancolie profonde dans laquelle il est plongé, et le malheureux expire avec tous les symptômes de la rage la plus complète.